

Plan d'étude

BACHELOR EUROPÉEN DE NATUROPATHIE

Objectif de la formation

Le Bachelor européen est avant tout une formation professionnalisante qui va consolider les connaissances acquises lors du Certificat Européen de Naturopathe.

Il permet d'acquérir de solides compétences dans ce domaine professionnel, à différents niveaux en terme de savoir (théorie), de savoir-faire (pratique) et de savoir-être (comportement professionnel et déontologie).

Le Bachelor offre aux étudiants une véritable année de spécialisation dans le domaine de la Naturopathie et couvre un large panel de compétences.

Véritable tremplin vers un métier en pleine expansion, ce Bachelor permet aux étudiants de se singulariser en devenant des experts de leur domaine professionnel.

Ce titre est de plus en plus recherché par les étudiants et le monde de l'entreprise et permet de légitimer le métier de Naturopathe auprès des institutions et du grand public.

Le CERFPA vous propose de préparer le Bachelor de Naturopathe en un an avec des enseignements généraux et techniques afin de développer votre capacité à mettre en œuvre les différentes phases qui jalonnent la pratique de la consultation naturopathique (diagnostic, traitements et analyse des besoins, évaluation des résultats....), des unités d'enseignements de culture européenne et 1 langue vivante européenne.

Le Bachelor Européen de Naruopahé est un diplôme délivré par le CERFPA, accrédité par la FEDE (Fédération Européenne Des Ecoles qui attribue 60 crédits ECTS*.)

Organisation de la formation

Pré-requis : Titulaire du Certificat Européen de Compétences Professionnelles de Naturopathe ou sur équivalence niveau BAC + 2 en Naturopathie

Durée théorique : 1 an

La formation pour le Bachelor Européen de Naturopathe se déroule ainsi :

• Formation avec le CERFPA

1 module par correspondance «Le champ des thérapies» avec 11 devoirs (moyenne fixée à 10/20)) - 168h

+ Rédaction d'un mémoire de 30 pages en fin de formation - 200h

3 stages pratiques de 5 jours au CERFPA (de 9h à 17h) - 90h

• Unités d'enseignements du référentiel FEDE : 200 heures (cours en e-learning)

UE A1 : L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle - 40h

UE A2 : La construction européenne, ses institutions dans le cadre international - 40h

UE A3 : Management interculturel et ressources humaines - 40h

B1/B2 : Langue vivante 1 (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand) - 80h

Récapitulatif des heures de formation

Module par correspondance «Le champ des thérapies»	168h
Mémoire	200h
3 stages pratiques	90h
Unités d'enseignement FEDE	200h
Recherche personnelle complémentaire (bibliothèque, internet, lecture...)	400h
Travaux pratiques expérimentuels chez soi	150h
Total d'heures de formation	1208h

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION

BACHELOR DE NATUROPATHIE

Formation avec le CERFPA

- 1 module par correspondance
- 3 stages pratiques



1 MODULE PAR CORRESPONDANCE

LE CHAMP DES THÉRAPIES - 11 Devoirs

- L'iridologie - En Allemagne - En Espagne - En Belgique - Aux Etats Unis - Les contemporains en France
- Explications neuro-physiologiques - Rôle et statut de l'iridologue - Comment pratiquer ?
- Anatomie de l'œil
- Les anomalies de la vision
- Les constitutions et somatotopie de l'iris
- Les diathèses
- Les grands systèmes : nerveux central - neurovégétatif - Les anneaux de crampes - Les rayons solaires (radii solari) - Les glandes endocrines - Les organes de digestion et d'élimination - Troubles du métabolisme - Métabolisme du cholestérol, des lipides et des triglycérides - La circulation du sang et de la lymphe - Les surcharges toxémiques - Les lignes - Anatomie - physiologie du tissu irien : les cinq couches de l'iris - Etude des constitutions, des terrains et des diathèses - Les constitutions
- Les terrains : précancéreux - cancéreux - dépressif - infectieux - rhumatismal - lymphatique - spasmophile - neurogène
- robuste - artérioscléreux - glandulaire - F.T.C.(faiblesse du tissu conjonctif) - cardiaque - hépatique - pancréatique
- Techniques par les réflexes : Place de la réflexologie dans la cure de désintoxication - Les deux systèmes nerveux
- Principes généraux de la réflexologie - Les théories médicales et la réflexologie - Recharge du système nerveux
- La réflexologie endo-nasale ou sympathicotérapie
- Les grandes indications de la réflexothérapie et les points à traiter
- Troubles nerveux, insomnie, céphalées, vertiges, tremblements, nervosité exagérée, asthénie, angoisse, neurasthénie, épilepsie, troubles digestifs, hyperchlorydrie, aérophagie, entérite, constipation, paralysies, hémiplégies, paralysies faciales, crampes des écrivains, maladie de Parkinson, tabès, sclérose en plaques, Enfant arriéré, incontinence d'urine, asthme infantile
- Les méthodes par manipulations
- Méthode de compression pédestre • Méthode du « rouleau compresseur »
- Méthode de la vibration en suspension (Professeur A. Rousseaux) - La tapette de Desbonnet - Les pouls chinois
- La réflexologie plantaire - Embryologie du pied - Anatomie du pied
- Les énergies vitales - L'énergie cosmique - Les énergies de la vie - Le massage réflexe manuel
- Diverses techniques de massage - Le rayon laser - Les champs magnétiques permanents - Les semelles énergétiques
- Les zones réflexes du pied
- Le massage contre le stress
- Le massage harmonique : La pratique - L'enchaînement - L'huile - Les mouvements
- Le massage vertébral : Les repères anatomiques - Technique de repérage
- Le Shiatsu : Correspondances organes - vertèbres - organes
- Le massage des tensions spécifiques

Le module accompagné de devoirs vous sont envoyés par courrier.

Les devoirs sont à effectuer en continu (moyenne fixée à 10/20) + la rédaction d'un mémoire de 30 pages en fin de formation

Votre formatrice : **ALINE BOSSI**

Diététicienne, Nutritionniste, Naturopathe, Iridologue, Sophrologue

Ces 3 stages pratiques se déroulent au CERFPA - Avenue Lantelme - Bureaux Espace 3000 - 06700 Saint Laurent du Var

Horaires : 9h - 17h

Hébergement : une liste détaillée d'hôtels, chambres d'hôtes à proximité du CERFPA vous sera remise à votre inscription

STAGE 1 - PRÉPARATION À LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Formatrice : Isabelle Ganem

Du 12 au 16 octobre 2019 au CERFPA de 9h à 17h

Jour 1 : • Mise à niveau du concept en Médecine Traditionnelle Chinoise

- Yin/yang
- Les 5 mouvements
- Système méridien, la circulation énergétique et les principaux points d'acupuncture
- Fonction des organes viscères
- Les émotions
- Physiologie de la digestion
- Diagnostic visuel : constitution, visage, yeux, ongles, langue

Jour 2 : • Pratique du massage chinois avec les différentes techniques manuelles et les points d'acupuncture à activer (rythme, fréquence et posture du praticien)

Jour 3 : • Pratique de la réflexologie plantaire chinoise

- Les différentes zones réflexes et les points à activer (rythme, fréquence et posture du praticien)

Jour 4 : • QCM avec 45 questions et pour chaque question une ou plusieurs réponses possibles

- 5 questions à développer + 1 cas clinique à résoudre + correction

Jour 5 : • Évaluation de chaque étudiant avec :

- 5 points d'acupuncture à localiser et à donner la valeur énergétique
- + 3 techniques manuelles Tuina ou 3 techniques en Réflexologie

Votre formatrice : **Isabelle GANEM'**

Acupuncteur spécialisé TUINA - Diplômée D.N.A.T. - D.U. Santé et Bien-être dans la pensée traditionnelle chinoise

Formatrice en Médecine Traditionnelle Chinoise

STAGE 2 - CONSULTATION EN NATUROPATHIE ET EN ENERGÉTIQUE CHINOISE

Formateur : Frédéric Simon

Du 16 au 20 novembre 2019 au CERFPA de 9h à 17h

- Jour 1 :**
- Mise à niveau et rappel des principes en énergétique chinoise (les 5 éléments, l'anamnèse, la langue, les principaux pouls...)...
 - Plantes
 - Huiles essentielles (Les différentes formes du conseil): tisanes, gélules, TM, MG, huile de massage, gel, les dosages, formules complexes et posologies.
 - Mise en pratique sur cas cliniques...

Jour 2 : Evaluation orale de chaque élève en situation réelle (cas cliniques)

Jour 3 & Jour 4 : • Mise en situation réelle du thérapeute face au patient sur des cas cliniques

Jour 5 :

- Le matin évaluation écrite sur 2 cas cliniques
- L'après midi : corrections et questions/réponses

Votre formateur : **Frédéric SIMON**

Diplômé en Pharmacie, en Naturopathie Hygiéniste, Spécialisé en Diététique alimentaire, Aromathérapie et Phytothérapie et en Médecine Traditionnelle Chinoise et Acupuncture (FNMTC)

STAGE 3 - HOMOPATHIE EN PATHOLOGIE AIGÜE

Formateur : Dr Philippe Coutant

Du 14 au 18 décembre 2019 au CERFPA de 9h à 17h

Jour 1 : • Généralités

- Les grandes règles de l'homéopathie
- Les dilutions
- Constitutions diathèses et type sensible
- Le carré de Herring
- Comment prescrire un remède
- Principaux remèdes de fièvre
- La grippe - Le rhume et les rhinopharyngites
- 3 cas cliniques

Jour 2 : • QCM sur la première journée

- Partage sur la 1ère journée
- Les angines - Les laryngites -Sinusites et otites- Bronchites- Asthme - Rhumes des foins
- 3 cas cliniques

Jour 3 :• QCM sur la 2ème journée

- Partage sur la 2ème journée
- Gastroentérites - Constipation -Douleurs d'estomac -Cystites et pyélonéphrite-Coliques néphrétiques
Hypertrophie de la prostate
- 3 cas cliniques

Jour 4 : • QCM sur la journée 3

- Partage sur la 3ème journée
- Insomnies- Anxiété et angoisses -Les syndromes dépressifs- La spasmophilie
- 3 cas cliniques

Jour 5 : • QCM de la journée 4

- Partage sur la 4ème journée
- Dysménorrhées- Pathologies courantes pendant la grossesse - Ménopause
- L'interrogatoire homéopathique
- Trousse d'urgence (25 remèdes à avoir chez soi)-
- Etude individuelle de cas clinique et interprétation

Votre formateur :**Dr Philippe COUTANT**

Docteur en Homéopathie - Formé à l'Homéopathie avec le Dr Grandgeorge

Diplômé d'Immuno-Rhumatologie de la Faculté de Marseille

Formation Référentiel FEDE

- 3 Unités d'Enseignement général Culture et Citoyenneté Européenne
- 1 Unité Langue Vivante Européenne



COURS EN LIGNE SUR LA PLATE-FORME E-LEARNING FEDE

www.fede.education/fr

Le e-learning permet de suivre une formation à distance à partir d'un ordinateur.

Durée de la formation en ligne sur le site de la FEDE : environ 200 heures à effectuer sur 1 année

UE A1 : L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle

- 1 - Histoire et civilisation
- 2 - Cultures et Religions, pratiques et politiques des Etats européens
- 3 - Géopolitique : l'Europe actuelle dans le monde
- 4 - Le citoyen européen

UE A2 : La construction européenne, ses institutions dans le cadre international

- 1 - Les grandes organisations internationales en rapport avec l'Europe
- 2 - Le Conseil de l'Europe, l'OSCE
- 3 - L'Union Européenne, ses institutions et leur fonctionnement
- 4 - Les moyens d'action
- 5 - Les OING

UE A3 : Management interculturel et ressources humaines

- 1 - Le management interculturel
- 2 - Ressources humaines en Europe

COURS EN LIGNE SUR LA PLATE-FORME E-LEARNING DE NOTRE PARTENAIRE KEEP-SCHOOL

www.keepschool.com

B1/B2 : Langue vivante 1 (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand)

- Compréhension de textes écrits au langage standard
- Connaissances lexicales et grammaticales
- Capacité à produire des discours simples (travail, école, loisirs, événements, quotidien)

Des équivalences sont possibles pour les apprenants qui ont suivi un cursus universitaires ou des enseignements portant sur la langue vivante. Nous consulter.

Examens et obtention du BACHELOR

Le BACHELOR DE NATUROPATHIE délivré par le CERFPA est accrédité par la FEDE.

L'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 est requise pour obtenir le Bachelor européen.

Les enseignements sont évalués en crédits, soit 60 ECTS pour ce bachelor (European Credits Transfer System en anglais).

Les diplômes de la Fédération Européenne des Ecoles sont basés sur le système d'accumulation et de transfert des crédits ECTS et sont conformes aux standards de l'EEES (Espace Européen de l'Enseignement Supérieur). Par conséquent la poursuite d'études et les équivalences sont possibles (la décision d'accepter cette équivalence appartient aux établissements eux-mêmes, selon leurs propres critères).

Conditions d'admission à l'inscription pour l'examen

- Avoir terminé le cursus CERFPA (module + devoirs * moyenne fixée à 10/20 + participation aux stages)
- Avoir validé le suivi des 200 heures de formation FEDE e-learning
- Dossier accepté par le CERFPA, conformément aux exigences de la FEDE

Organisation de l'examen FEDE - Fédération Européenne des Ecoles

LES ÉPREUVES ORALES ET ECRITES SE DÉROULENT AU CENTRE D'EXAMEN DE LYON (plusieurs fois par an - calendrier joint)

Unités d'enseignements FEDE

UE A1 : L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle	QCM	Coef. 1	Durée 45 mn	ECTS 6
UE A2 : La construction européenne, ses institutions dans le cadre international	QCM	Coef. 1	Durée 45 mn	ECTS 6
UE A3 : Management interculturel et ressources humaines	QCM	Coef. 1	Durée 45 mn	ECTS 6
B1 : Langue vivante 1 (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand)	Ecrit	Coef. 2	Durée 1 h	ECTS 6
B2 : Langue vivante 1 (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand)	Oral	Coef. 2	Durée 45 mn	ECTS 6

TARIFS POUR LA FORMATION BACHELOR DE NATUROPATHIE

ENSEIGNEMENT avec LE CERFPA



MODULE PAR CORRESPONDANCE : 594 €

Envoi en Europe : + 10 €

Envoi hors Europe : + 15 €

- carte bancaire sur www.cerfpa.com
- en 2 fois par chèques (*30% à la commande 178,20 € + solde 415,80 € le mois suivant*)
- en 6 fois par chèques : 6 chèques X 99 €
- au comptant

LES 3 STAGES PRATIQUES au CERFPA : 1980 €

- au comptant
- ou en 12 fois sans frais soit 165 € X 12 mois (hébergement en sus)

ENSEIGNEMENT REFERENTIEL FEDE



Federation for Education in Europe

Fédération Européenne Des Ecoles

ENSEIGNEMENT SUR LA PLATE-FORME E-LEARNING FEDE

Les 3 Unités d'Enseignement général Culture et Citoyenneté Européenne UE A1 - UE A2 - UA A3 :

50 € pour 1 année

(accès pendant 1 an aux annales et corrigés, mini études de cas)

Langue Européenne Vivante B1/B2 en E-LEARNING, avec **NOTRE PARTENAIRE KEEP SCHOOL** : 200 € pour 1 année
Documentation jointe

DEROULEMENT & INSCRIPTION BACHELOR DE NATUROPATHIE

Inscription auprès du CERFPA

1. Vous vous inscrivez au module par correspondance "Le champ des thérapies" avec le CERFPA

*** Comment ?**

Vos remplissez le contrat d'inscription n°1 CERFPA, et vous le retournez au CERFPA accompagné du règlement (voir modalités sur le contrat) ou sur notre site www.cerfa.com

2. Vous vous inscrivez aux 3 stages pratiques auprès du CERFPA

*** Comment ?**

Vos remplissez le contrat d'inscription n°2 CERFPA , et vous le retournez au CERFPA accompagné du règlement (voir modalités sur le contrat)

Inscription pour le référentiel FEDE de Culture Européenne

Les Unités d'Enseignement de Culture Européenne (UE A1 - A2 - A3) sont des cours + QCM qui se déroulent sur la plate-forme e-learning de la FEDE à l'aide de votre identifiant que le CERFPA vous remettra à la finalisation de votre inscription et cotisation annuelle.

3. Vous vous inscrivez aux cours sur la plate-forme FEDE

*** Comment ?**

Vous remplissez le bon de commande FEDE qui vous donne accès à la plate-forme FEDE pour suivre la formation de culture européenne UE A1 - UE A2 - UE A3
(avec accès pendant 1 an aux annales et corrigés, mini études de cas)
et vous joignez un chèque d'adhésion de 50 € au CERFPA à l'ordre de la **FEDE**

4. A réception de l'inscription complète auprès du CERFPA, vous recevrez :

- Votre module par correspondance accompagné de 6 devoirs à retourner auprès de votre professeur dont les coordonnées seront jointes
- Votre identifiant personnel pour accéder sur la plate-forme e-learning FEDE pour suivre la formation de culture européenne

Pour la langue vivante européenne : Anglais, Espagnol, Italien, Allemand

- **Vous avez le niveau B1** : Le CERFPA vous présentera directement aux épreuves écrites et orales

Ce niveau correspond à la compréhension de textes écrits au langage standard, les connaissances lexicales et grammaticales, et la capacité à reproduire des discours simples (travail, loisirs, événements, quotidien)

- **Vous n'avez pas le niveau B1**

Vous pouvez suivre un apprentissage en e-learning avec notre partenaire KEEP SCHOOL www.keepschool.com (Documentation jointe)

Dans les 2 cas, vous pouvez accéder aux fiches pratiques de langue vivante européenne pour vous entraîner sur la plate-forme FEDE à l'aide de votre identifiant

CONTRAT D'INSCRIPTION BACHELOR

Enseignement par correspondance

1



Organisme privé d'enseignement supérieur

Organisme privé d'enseignement à distance

Accrédité par la Fédération Européenne des Ecoles



MES COORDONNÉES

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Tél.

Portable

E-mail

Situation professionnelle

Niveau d'études

JE M'INSCRIS

AU BACHELOR DE NATUROPATHIE

Module par correspondance + 11 devoirs :

LE CHAMP DES THERAPIES

MON MODE DE PAIEMENT

COÛT D'UN MODULE : 594 €

(+10 € pour un envoi en Europe et DOM TOM
ou + 15 € pour un envoi hors Europe)

- par chèque à l'ordre du CERFPA :
Merci de nous faire parvenir tous les chèques dès l'inscription.
- au comptant
- en 2 mensualités (30% + 70% soit
178,20 € à l'inscription et 415,80 € mis en banque le mois suivant)
- paiement échelonné : € X mensualités (6 max)

- par Carte Bancaire en ligne sur le site www.cerfpa.com
- au comptant
- paiement échelonné : € X mensualités (6 max)

A RETOURNER REMPLI, SIGNÉ AU VERSO, ACCOMPAGNÉ DU RÉGLEMENT

CERFPA - Bureaux Espace 3000 - Avenue Lantelme - 06700 Saint Laurent du Var

Tél. 04 93 19 37 17 - Fax 04 93 19 37 10

www.cerfpa.com





CONTRAT COURS À DISTANCE

Organisation pédagogique : La formation par correspondance comprend des cours fournis avec, pour certains modules, des corrigés types et des exercices à rendre à un professeur attitré. Les devoirs sont retournés à l'élève avec une correction personnalisée. L'élève doit fournir une enveloppe timbrée pour la réponse. Le professeur s'octroie le droit de retourner un devoir et de demander à l'élève un complément de travail si le rendu du devoir est jugé insuffisant. Le plan du mémoire et la rédaction du mémoire ne peuvent commencer à être rédigés que lorsque l'élève a terminé son cursus (devoirs, modules, stages, séminaires...). Les devoirs/mémoires sont notés sur 20, et le professeur donne des indications sur l'évolution complète du travail de l'élève. Certaines formations comprennent des journées de regroupement au CERFPA, permettant aux élèves d'avoir une approche pratique de la formation (voir le catalogue des formations). Deux mois avant la date du regroupement un bulletin d'inscription est envoyé aux élèves. Il est à nous retourner accompagné du règlement pour finaliser l'inscription. Il est conseillé de ne pas prendre votre billet de transport (avion, train...) ni faire votre réservation d'hôtel avant d'avoir la confirmation que le stage de regroupement aura bien lieu ou n'est pas complet en appelant avant toutes démarches le CERFPA au 04 93 19 37 17. Le CERFPA s'octroie le droit de changer les thèmes des stages ou séminaires (certains thèmes peuvent ne pas être reconduits). Un stage peut être annulé si le nombre de participants est jugé insuffisant.

Suivi pédagogique : Le CERFPA s'engage à orienter l'élève dans sa formation par correspondance, un professeur lui est attribué pour chacun des modules afin de le soutenir et le conseiller dans ses études.

Validation : L'élève pourra bénéficier de document attestant de son inscription ou de son assiduité (vérifiée auprès du professeur) uniquement pendant la durée de formation définie par le CERFPA. A la fin de chaque module, lorsque les devoirs ou mémoire(s) sont rendus et notés par un professeur, le CERFPA s'engage à remettre une attestation d'étude qui mentionne la moyenne générale des devoirs.

A la fin d'une formation, le CERFPA s'engage à remettre un certificat établi selon la Loi qui justifie les études effectuées au CERFPA, aux élèves ayant suivi la totalité du cursus avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 (théorie + devoirs + mémoires + stages pratiques en fonction des cursus / se référer au catalogue en cours de validité et à ses programmes). Les certificats, attestations d'études et Bachelors sont délivrés en un exemplaire unique (aucun duplicita ne sera remis) lorsque la totalité de la formation est effectuée et réglée.

Résiliation : Art. L 444-8. – À peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30 % du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Les livres, objets ou matériels dont le contrat prévoyait la fourniture à l'élève et qui ont été effectivement livrés à la date de la résiliation, restent acquis pour la valeur estimée au contrat. Il ne peut être payé par anticipation plus de 30 % du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30 % sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence.

Prénom de votre interlocutrice (ou interlocuteur) au CERFPA :

Comment avez-vous trouvé l'accueil au CERFPA (téléphonique ou lors d'un entretien) ?

.....
Je reconnais avoir pris connaissance du programme de la formation, de sa durée, du contenu de l'enseignement et de la réglementation en vigueur. En cas de non-règlement d'une mensualité à la date de l'échéance, le recouvrement se fera par les mesures en vigueur.

Date : Jour.....Mois.....Année

Signature obligatoire précédée de la mention

«Lu et Approuvé»

Pour les mineurs,

Signature des parents ou du tuteur

Le Directeur du CERFPA

B au

Suite à votre inscription, vous serez amené à recevoir une lettre d'information périodique sous format électronique de la part du CERFPA.

Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-contre

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des élèves et des formations du CERFPA.

Les destinataires des données sont le service administratif et la direction de la société.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CERFPA, Bureaux Espace 3000, avenue Lantelme, 06700 Saint Laurent du Var et en joignant un justificatif d'identité. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CONTRAT D'INSCRIPTION BACHELOR STAGES PRATIQUES

2



Organisme privé d'enseignement supérieur

Organisme privé d'enseignement à distance

Accrédité par la Fédération Européenne des Ecoles **FEDE**
Federation for Education in Europe
Fédération Européenne des Ecoles



BACHELOR DE NATUROPATHIE

MES COORDONNÉES

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....
.....
.....
Code postal

Ville

Pays

Tél.

E-mail

.....
.....
.....
Situation professionnelle.....

Niveau d'études

JE M'INSCRIS AUX 3 STAGES PRATIQUES AU CERFPA

STAGE 1 - PRÉPARATION À LA PRATIQUE DE LA MéDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Formatrice : Isabelle Ganem

Du 12 au 16 octobre 2019

STAGE 2 - CONSULTATION EN NATUROPATHIE ET EN ENERGÉTIQUE CHINOISE

Formateur : Frédéric Simon

Du 16 au 20 novembre 2019

STAGE 3 - HOMOPATHIE EN PATHOLOGIE AIGÜE

Formateur : Dr Philippe Coutant

Du 14 au 18 décembre 2019

Lieu du stage : CERFPA

Bureaux Espace 3000 - Avenue Lantelme

06700 Saint Laurent du Var

Horaires : 9h - 17h environ

MON MODE DE PAIEMENT

TARIF POUR LES 3 STAGES : 1 980 €

(hébergement en sus)

au comptant

ou paiement échelonné € Xmois
(12 mois maximum)

A RETOURNER REMPLI, SIGNÉ AU VERSO, ACCOMPAGNÉ DU RÉGLEMENT

CERFPA - Bureaux Espace 3000 - Avenue Lantelme - 06700 Saint Laurent du Var - France

Tél. 04 93 19 37 17 - Fax 04 93 19 37 10 www.cerfpa.com

SARL au capital de 8000 euros - R.C.S. Antibes 428 644 157 - N° Siret 428 644 157 00011 - APE 8559B

CONTRAT D'INSCRIPTION



LES CONDITIONS D'ADMISSION AUX STAGES

Article 1 - Les personnes qui font une demande d'admission pour devenir étudiant devront remplir lisiblement et intégralement leur contrat d'inscription et le dater et signer.

Article 2 - Le conseil d'administration du CERFPA se réserve le droit, après étude du dossier, de ne pas donner suite à une demande d'inscription ou de ne pas accepter un renouvellement ou de procéder à une radiation en cours d'année scolaire après réunion et décision du conseil pédagogique. Dans ce dernier cas, les sommes déjà versées ne sont pas remboursées.

LA FORMATION

Article 3 - Pour certains de nos cours, nous accordons des équivalences sur présentation des diplômes.

Le CERFPA se réserve le droit de procéder à l'annulation des stages en cas de force majeure (taux d'inscription insuffisant, professeur malade etc...). Dans un tel cas, le CERFPA s'engage à prévenir les élèves inscrits le plus rapidement possible. Certains de nos programmes peuvent être sujets à des modifications en cours d'année. Avant d'effectuer vos réservations (hôtel, transport, camping...), merci de vous assurer que le stage ne sera pas annulé auprès de notre secrétariat au 04 93 19 37 17 car aucune indemnité de remboursement n'est prévue.

Article 4 - L'année scolaire est payable en début de chaque année, avant le début du premier stage. Cependant nous accordons une possibilité de règlement fractionné, auquel cas, l'élève doit faire une demande auprès du secrétariat de l'école. Le montant de la réservation d'un stage n'est pas remboursé, sauf annulation de celui-ci par le CERFPA mais pourra faire usage pour l'élève pour un autre stage.

La signature de la présente par l'élève vaut engagement ferme et définitif. En cas de résiliation, la formation correspondante est due intégralement. Les sommes déjà versées ou restants dues seront retenues à titre d'indemnité. Par le simple fait de son inscription, l'élève déclare renoncer à tout recours que lui-même ou un représentant seraient amenés à exercer contre le CERFPA.

LE TARIF DE LA FORMATION COMPREND

Article 5 - Les dépenses d'enseignement : cours, correction des devoirs, tenue des fichiers élèves, frais de secrétariat, fournitures (polycopiés etc...).

Article 6 - Le passage d'une année scolaire à une autre année est notifié à la fin de chaque année. Pour être admis, l'élève devra obtenir : - un minimum de 10 sur 20 de moyenne générale - avoir rédigé la totalité des devoirs et / ou des questionnaires - être régulièrement présent aux cours - avoir participé à tous les stages et ateliers correspondant au cursus de la formation et justifier par une attestation les 50h de thérapie.

Article 7 - L'examen final est décerné aux élèves qui ont suivi l'enseignement dans son intégralité (présence à tous les séminaires et ateliers, auquel cas le CERFPA se réserve le droit de refuser la présentation de l'élève à l'examen final), soutenu avec succès l'examen de fin d'études, (pour les praticiens en psychothérapie : justifier d'une psychothérapie individuelle de 50h sur la durée de la formation et avoir fait le stage en institution).

Pour utiliser le nom du CERFPA, sous quelques formes que ce soit, seuls les élèves qui ont satisfait aux épreuves de l'examen final ont le droit de l'utiliser dans le cadre d'un objectif commercial et professionnel. Dans le cas où l'élève ne satisfait pas au règlement et utilise le nom du CERFPA, le dossier sera transmis à la juridiction compétente.

Article 8 - Les absences aux stages doivent impérativement faire l'objet d'une justification, document qui doit être remis à la Direction de l'école.

Article 9 - En cas de non-règlement d'une mensualité à la date de l'échéance, le recouvrement se fera par les mesures en vigueur.

Je reconnaissais avoir pris connaissance du programme de la formation, de sa durée, du contenu de l'enseignement, du règlement.

Fait à St Laurent du Var, le

Pour le CERFPA

Signature de l'élève,
précédée de la mention « lu et approuvé »

Claude BAUMEL
Directeur du CERFPA



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des élèves et des formations du CERFPA. Les destinataires des données sont le service administratif et la direction de la société. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CERFPA - Avenue Lantelme - Bureaux Espace 3000 - 06700 Saint Laurent du Var et en joignant un justificatif d'identité. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

BON DE COMMANDE CULTURE EUROPÉENNE

RESSOURCES PEDAGOGIQUES ETUDIANTS 2018-2019

Bon de commande à retourner au

CERFPA - Avenue Lantelme - Bureaux Espace 3000 - 06700 Saint Laurent du Var - France

accompagné d'un règlement de 50 € **à l'ordre de la FEDE**

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Mail @..... Tél.....

Je m'inscris au Bachelor de :

Coach Nauropathe Art-Thérapeute Maître-Praticien en Hypnose Ericksonienne

Niveau Bachelor

A réception de ce bon de commande accompagné de votre règlement, vous recevrez vos identifiants personnels pour vous connecter sur la plate-forme e-learning FEDE et ainsi vous aurez accès pour vos études à :

- Ebook et fiches ressources - Culture Européenne U1
- Ebook et fiches ressources - Culture Européenne U2
- Ebook et fiches ressources - Culture Européenne U3
- Accès d'un an aux annales et corrigés
- Accès d'un an aux mini éudes de cas

Tarif : 50 €

ETABLISSEMENT :

CERFPA - Avenue Lantelme - Bureaux Espace 3000 - 06700 Saint Laurent du Var - France

Tél : 04 93 19 37 17 - Fax 04 93 19 37 10

Mail : claude@cerfpa.net

Référent : Claude Baumel

Date

Signature et tampon



www.keepschool.com

Pour bénéficier de la réduction accordée aux élèves du CERFPA,
contact mail Emilie Maillé, Directrice
emaille@keepschool.com

KeepSchool propose une offre spéciale dédiée aux étudiants inscrits chez CERFPA en 2018.

Notre solution d'elearning :

6 langues disponibles : Anglais, espagnol, allemand, italien, néerlandais, Français Langue Etrangère.

*La plateforme est accessible dans **16 langues** (anglais, espagnol, français, allemand, italien, néerlandais, coréen, russe, chinois (et chinois simplifié), portugais (du Portugal et du Brésil), japonais et turc) pour des personnes d'origine étrangère.*

Un test complet de départ détermine précisément le niveau de l'apprenant en fonction du référentiel européen. Grâce à ce test, votre formation s'adapte au niveau de départ de l'élève puis à ses progrès.

Tarifs 2017 des abonnements

Abonnement	Accès illimité	Prix
3 mois	24h/24 7j/7	120€ 60€
6 mois	24h/24 7j/7	220€ 110€
12 mois	24h/24 7j/7	400€ 200€

-50% Pour les étudiants de CERFPA

ÉVALUEZ

Un **test complet de départ** détermine précisément votre niveau en fonction du référentiel européen.
 Grâce à ce test : **votre formation s'adapte à votre niveau de départ puis à vos progrès.**

Des évaluations intermédiaires permettront à chaque étudiant de se hisser jusqu'au niveau B1 demandé.

0 – 3	DEBUTANT	DEBUTANT
4 – 8	FAUX DEBUTANT	DEBUTANT
9 – 13	ELEMENTAIRE	A1
14 – 18	PRE INTERMEDIAIRE	A2
19 – 21	INTERMEDIAIRE 1	B1
22 – 24	INTERMEDIAIRE 2	B1
25 – 28	INTERMEDIAIRE 3	B2
29 – 30	AVANCE	C1
30 et Test Spécifique	EXPERT	C2

MÉMORISEZ

Vos e-lessons de 45 minutes (plus de 770 e-lessons disponibles en anglais par exemple ...) sur le thème de votre choix sont personnalisées et vous permettent de progresser rapidement en mémorisant grâce à :

- votre mémoire visuelle : lisez les notions les mots et visualisez les images correspondantes
- votre mémoire auditive : entendez la langue, répétez : votre prononciation est analysée pour progresser
- votre mémoire motrice : écrivez sans faire de faute, entraînez-vous à rédiger

PERSONNALISEZ :

- Grâce au choix de vos propres thématiques : vous développez particulièrement le vocabulaire adapté à vos centres d'intérêt ou à votre secteur d'activité
 - Travaillez à partir de vos propres textes : prononciation, traduction, vocabulaire etc...
 - Recevez des articles de journaux pour vous informer dans la langue de votre choix
- Vous pouvez interrompre votre programme à tout moment et le reprendre au même endroit.

AMUSEZ-VOUS :

- Regardez des vidéos
- Riez avec des histoires drôles
- Apprenez des citations
- Répondez à des quizz

VISUALISEZ VOS PROGRÈS :

Un tableau de bord vous permet de visualiser votre progression, de cibler les notions à revoir et vous aide à affiner encore la personnalisation de VOTRE FORMATION SUR MESURE.



Federation for EDucation in Europe
Fédération Européenne Des Ecoles

CALENDRIER D'EXAMENS – JUIN 2018

BACHELORS EUROPEENS (DEES)

Les dates et horaires des écrits doivent être **impérativement respectés** sous peine de sanctions.
Il en est de même pour les plages d'oraux proposées.

Dates	Horaires	Epreuves
EPREUVES ECRITES		
Mardi 19 juin 2018	9 h 00 à 10 h 00 10 h 30 à 11 h 30 13 h 00 à 14 h 00 14 h 30 à 15 h 30 16 h 00 à 17 h 00	UC B3 – Anglais écrit UC B3 – Espagnol écrit UC B3 – Allemand, Français écrit UC B3 – Portugais, Italien écrit UC B3 – Arabe, Chinois écrit
Mercredi 20 juin 2018	13 h 30 à 14 h 15 14 h 45 à 15 h 30 16 h 00 à 16 h 45	UC A1 – L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle UC A2 – La construction européenne, ses institutions UC A3 – Le management interculturel et les RH
Jeudi 21 juin 2018	9 h 00 à 15 h 00 9 h 00 à 12 h 00 9 h 00 à 12 h 00 9 h 00 à 13 h 00 9 h 00 à 13 h 00 9 h 00 à 13 h 00 9 h 00 à 16 h 00 14 h 00 à 16 h 00 14 h 00 à 16 h 00 14 h 00 à 16 h 00 14 h 00 à 17 h 00	UC D31 – Etude de cas – Bachelors toutes spécialités Sauf : DEESIMMO : UC D31.1 - Epreuve Commune DEESFI : UC D31 – Epreuve Commune DEESBANQUE : UC D31 – Etude de cas (Toutes spécialités) DEESINF : UC D31a ou b – Epreuve de spécialité DEESTNM : UC D31.1 – Etude de cas DEESJOUR : UC D31 – Etude de cas DEESFI : UC D31a ou D31b - Epreuve de spécialité DEESINF : UC D31 – Module commun DEESTNM : UC D31.2 – Exercices DEESIMMO : UC D31a ou D31b - Epreuve de spécialité
EPREUVES ORALES		
Du lundi 28 mai 2018 Au vendredi 29 juin 2018	Niveau Bachelor	UC B3 – Langue vivante européenne oral UC D32 – Epreuve professionnelle orale

Les dossiers professionnels devront être remis aux centres d'examens et centres relais trois semaines avant le début des épreuves, soit pour le 7 mai 2018.

Les résultats aux examens seront diffusés sur le site de la FEDE fin juillet 2018.